



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

**Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation
Professionnelle et du Dialogue Social
ANACT**

Fédération PSTE

Le 5 décembre 2013

CAP du corps des Contrôleurs du Travail du 5 décembre 2013

Le Site www.syntef-cfdt.org est accessible depuis n'importe quel poste Internet depuis chez vous ou depuis l'intranet du Ministère.

N'hésitez pas à nous contacter et nous poser vos questions à l'adresse suivante : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration préalable

Monsieur le DRH,

Dans quelques jours, les premiers Contrôleurs du Travail reçus à l'EPIT entameront leur cursus de formation. Un premier rapport établi par le jury a permis de dresser un premier bilan des dossiers et des oraux qui se sont tenus en 2013.

Le SYNTEF-CFDT vous demande quelles leçons l'Administration entend tirer de cette première phase, notamment dans l'organisation et la formation des agents aux épreuves. De même, comment entendez-vous gérer la situation des départements dépourvus d'agents reçus à l'EPIT ?

Quel calendrier entendez-vous fixer en 2014 pour la suite de ce plan de requalification ? Selon nous, il est essentiel que le processus de requalification engagé se fasse dans des conditions permettant aux agents de disposer d'un calendrier clair, notamment pour leur garantir le temps et les moyens nécessaires à la préparation de leur dossier.

La fin de l'année confirme en outre, le processus, global à la Fonction Publique, visant à réduire encore un peu plus le nombre d'agents publics dans notre Administration, comme dans les autres.

Le SYNTEF-CFDT rappelle que la baisse des effectifs ne peut fonder une politique de bonne administration, encore moins celle qui présente des objectifs de renforcement de l'action publique et d'efficacité des services, au plus près des usagers.

SYNTEF-CFDT

2-8, rue Rebuffat – 75019 PARIS

Tel : 01 40 52 02 10

Le Site Web : www.syntef-cfdt.org E-mail : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Cette CAP connaîtra, comme de bien entendu, des affectations bloquées au nom des sacro-saints effectifs de référence. Pendant que des régions entières n'auront pas de candidat, donc encore et toujours des postes vacants. Avec les répercussions que cela entraîne, sur les services, les usagers et les agents en première ligne.

Si les réformes en cours, parfois menées sans considération des besoins réels du terrain, peuvent expliquer en partie l'absence massive de candidatures (2/3 des postes sans candidat), force est de constater de réelles difficultés dans certaines régions. Et cela, de façon récurrente.

Enfin, le SYNTEF-CFDT regrette vivement l'impossibilité qui nous est faite, lors de cette CAP, d'étudier les promotions annuelles, et demande à l'administration de prendre les mesures permettant que ce point soit traité le plus rapidement possible au début de l'année 2014.

Mutations

Poste à Pourvoir	Nom du candidat retenu	Observations
UT du Haut-Rhin 3 postes section	Non pourvus	Site de Mulhouse
UT du Haut Rhin 1 poste en section	VIGNERON Viviane Au 1 ^{er} juillet 2014	Site de Colmar
Ut du Haut-Rhin 1 poste en section agricole	Non pourvu	Site de Colmar
UT du Bas-Rhin Poste CT ou SA Services à la personne	MEYER Georges	
UR AQUITAINE Chargé de mission Economie sociale et solidaire	CLAVERIE Nicole	
UR AUVERGNE CT/SA Gestionnaire FSE	MADELAINNE Anne	
UT de Saône et Loire 1 poste section	COUTURIER Chantal	Site de Chalon
Ut DE Corse du Sud 1 poste en section	Poste retiré sur décision du DRH	Site de Porto-Vecchio
UT de Haute Corse 1 poste travail illégal	HANI Lionel	

UR FRANCHE COMTE CT/SA gestionnaire FSE	Non pourvu (pas de candidat)	
UT Seine et Marne CT/SA service renseignement	Non pourvu	
UT des Yvelines 2 postes section	LEBOUTEILLER Isabelle	Site de Mantes La Jolie
UT des Yvelines 2 postes section	Non pourvu (Pas de candidat)	Site de St Quentin en Yvelines
UT des Hauts de Seine CT/SA Gestionnaire service développement compétences	Poste retiré	
UT Hauts de Seine Responsable logistique	Non pourvu	
UT Hauts de Seine CT/SA Responsable RH	Non pourvu	
UT Hauts de Seine Poste travail illégal	DIVAY Jean-Marc	Vote
UT Seine Saint Denis Gestionnaire FSE	GRENOUILLAT Bernard	
UR LANGUEDOC ROUSSILLON CT/SA	Non pourvu	
UR LANGUEDOC ROUSSILLON CT/SA Gestionnaire	PERRIER Gérald	
UR MIDI PYRENEES CT/SA Poste de référent entreprises adaptées	Non pourvu	
UT du Lot 1 poste section	Non pourvu	
UT du Tarn 2 postes SCT	Non pourvu	Vote
UT du Pas de Calais 1 poste section	LANNOY David	Site de Béthune
UT de l'Eure renseignements	Non pourvu	
UT du Maine et Loire 1 poste section	VAISSIE Virginie	Site d'Angers

UT des Deux Sèvres 1 poste section	Non pourvu	
UT des Bouches du Rhône 1 poste Renseignements	Non pourvu	
UT des Bouches du Rhône 1 poste mut éco	Non pourvu	
DIECCTE MAYOTTE 1 poste renseignements	FRANÇAIS Olivier	
INTEFP 1 poste assistant formation	REGNIER Hélène	CIF de Nancy Vote

OBSERVATIONS DIVERSES :

L'administration avait soumis **122 postes à pourvoir** en ouverture de CAP.

80 postes n'ont fait l'objet d'aucune candidature.

Sur les 42 postes avec candidats, 12 d'entre eux étaient en « priorité infra régionale ». La plupart des postes non pourvus le sont au motif qu'ils étaient placés en « priorité infra régionale » et ne disposaient que de candidatures nationales.

Le SYNTEF-CFDT avait alerté, dès l'ouverture de la CAP sur les conséquences pour le fonctionnement des services d'une telle politique purement comptable sans lien avec la réalité du terrain.

Réponses de l'administration sur les déclarations préalables

Plan de Transformation d'Emploi : la DRH hausse le ton

L'Administration annonce qu'elle va organiser des réunions, en amont des épreuves 2014 afin de coordonner les attentes du jury et le contenu des formations dans les régions afin que les candidats bénéficient, partout, des mêmes garanties dans leur préparation.

Pour la DRH, les écarts de résultats entre les régions ne sont pas forcément problématiques à moyen terme. Elle considère qu'il faut attendre les résultats 2014, où selon elle, des régions n'ayant pas obtenu de bons résultats pourraient renverser la tendance, et équilibrer ainsi la répartition des nouveaux IT issus du PTE.

La DRH souhaite avancer quelque peu le calendrier des épreuves en 2014 avec un début de formation en novembre prochain. Le rétro-planning est en cours de formalisation.

Le SYNTEF-CFDT considère qu'il faut uniformiser les conditions de formation. Le contexte, y compris règlementaire (avec les recours devant le Conseil Constitutionnel notamment) ayant fait peser des lourdes craintes et du stress supplémentaire sur les contrôleurs candidats au printemps dernier.

La DRH réagit très vivement lors des échanges avec les représentants syndicaux **en dénonçant « des attitudes et propos inadmissibles » à l'encontre des contrôleurs passant le PTE et qui seraient considérés par certains comme des « sous Inspecteurs »**. La DRH rappelle avec fermeté que les Contrôleurs du Travail passant le PTE sont déjà soumis à une ancienneté dans le corps de 5 ans, et qu'ils ont bénéficié, comme tous les agents, d'une formation initiale conséquente lors de leur entrée dans le corps des Contrôleurs.

Effectifs ministériels en 2014 : réaction vive de la DRH

Là aussi, et même là d'abord, **l'Administration a évoqué « des fuites et des manipulations inadmissibles car mensongères » suite à divers tracts ou articles de presse annonçant une chute vertigineuse des effectifs du ministère en 2014.**

Selon l'Administration, le projet de loi de finances prévoirait un effort du ministère dans la baisse des effectifs de - 0,4%, ce qui, comparativement aux autres ministères est bien inférieur aux coupes budgétaires imposées aux services de l'Etat. Environ 130 postes selon le Ministère, qui évoque une « enveloppe » de secours...

Selon la DRH, la mutualisation de certaines fonctions permettraient de fluidifier certaines fonctions sans impacter les effectifs en plus des départs en retraite.

La CFDT souligne que les effectifs de référence posent clairement souci, notamment face à des régions en large déficit d'agents et au vu des postes vacants. Leur baisse systématique chaque année ne peut renforcer l'efficacité des services et n'amène qu'à une détérioration des conditions de travail des agents et du Service Public.

Promotions annuelles

L'Administration annonce une CAP en avril sur ce point !

Le SYNTEF-CFDT rappelle que dans un ministère qui a, durant des années, nié toute politique volontariste de promotion interne, un tel retard dans ce processus pénalise encore plus les agents ! Nous avons demandé une CAP dès que possible, début 2014.

Représentation du corps des Contrôleurs du Travail au CNIT

La CAP devait procéder au remplacement de son représentant siégeant au CNIT.
Le candidat présenté par SUD-CGT-SNUTEFE a été élu (4 voix sur 7).

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP :

Christelle SCANDELLA (UR LANGUEDOC ROUSSILLON)

Manuel LACAMPAGNE (UT 72)